

Situation budgétaire et financière au 31 décembre 2025

Compte financier provisoire

Intitulé	Section I - Fonctionnement	Section II - Opérations en capital	Total
Recettes	1 480 081 371 FCFP	264 342 051 FCFP	1 744 423 422 FCFP
Dont subventions reçues de la Polynésie française	340 000 000 FCFP	77 650 000 FCFP	417 650 000 FCFP
Dépenses	1 664 609 253 FCFP	245 319 435 FCFP	1 909 928 688 FCFP
Résultats	-184 527 882 FCFP	19 022 616 FCFP	-165 505 266 FCFP
Montant du fonds de roulement	- En valeur : 458 978 499 FCFP - En nombre de jours : 111 jours environ		

Bilan social de l'établissement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Montant total des traitements de base	672 318 259 FCFP
Montant total des charges sociales	177 718 269 FCFP
Montant total des heures supplémentaires	4 100 000 FCFP
Montant total des avantages et indemnités accordées aux salariés	24 789 460 FCFP
Montant des dépenses de formation	2 300 000 FCFP

Nombre d'effectifs présents et payés au 31 décembre 2025

	A/CC1	B/CC2	C/CC3	D/CC4	D/CC5	Total
Stagiaire FPT	0	0	0	0		0
Titulaire FPT	2	0	0	0		2
ANFA	1	9	0	0		10
CEAPF	0	0	0	0		0
FEDA	0	0	0	0		0
ANT	9	6	2	3		20
ENIM	0	0	0	0		0
PNNIM	0	0	0	0		0
Autres	22	39	4	8		73
Total effectif	34	54	6	11	0	105
Part en %	32,38%	51,43%	5,71%	10,48%	0%	100%

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

Engagement	% de mise en œuvre	Détail de réalisation et commentaire
Station photovoltaïque à Papeete	100 %	Mise en service mi-2025. Cette station produit les 2/3 de la consommation électrique en journée et engendre des économies de charges. Subvention de la Polynésie française 26 M FCFP.
Renouvellement du système d'information et de l'infrastructure informatique	100 %	Subvention de la Polynésie française 35 M FCFP.
Installation de la chaîne analytique Chimie/Immuno-chimie/Sérologie au laboratoire de biologie médicale	100 %	Modernisation des équipements du laboratoire permettant une rapidité d'analyse accrue et une rationalisation des ressources humaines.
LABM Papara	100 %	Ouverture d'un laboratoire de biologie médicale à Papara, le 24 décembre 2025.
Site web agenda RDV	100 %	Mise en place d'un agenda en ligne pour la prise de rendez-vous au laboratoire d'analyses de biologie médicale.
Prélèvements Bora Bora	100 %	Centralisation de la collecte des échantillons pour les patients de Bora Bora pour améliorer la phase pré-analytique et la qualité de la prestation d'analyses.
Signalétique	100 %	Amélioration de la signalisation du secrétariat médical et de l'accès au laboratoire de biologie médicale pour les personnes à mobilité réduite.
Logiciel de gestion des congés	100 %	Dématérialisation de la gestion des congés pour les agents de l'ILM.

3.6.3.7 Office des postes et télécommunications (OPT)

Identité visuelle	
Adresse géographique du siège	26 rond-point de Fare Ute (Face à la base navale) Bâtiment C Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 605 – 98713 Papeete
Téléphone	40 48 77 01
Courriel	secretariat.pdg@opt.pf
Site internet	www.farerata.pf
Page Facebook	OPT.PF Facebook
Horaires d'ouverture	Lundi au jeudi de 7h30 à 17h et le vendredi de 7h30 à 16h
Directrice	Madame Hinatevahinetureiariki DELVA

Les filiales du groupe OPT	• SAS Fare Rata (services postaux et financiers) • SAS Vini (téléphonie, internet et télévision) • SAS ONATi (opérateur intégré en télécommunications) • SAS Marara Paiement (services financiers) • SAS Tahiti Nui Telecom (connectivité et infrastructures numériques) • SAS Pacific Cash Services (transport de fonds)
----------------------------	--

Cadre réglementaire

Création et organisation

- Délibération n° 85-1023 AT du 8 mars 1985 portant création d'un établissement public territorial (Office des postes et télécommunications)
- Délibération n° 2003-85 APF du 12 juin 2003 portant dispositions relatives aux livres II et III du code des postes et télécommunications en Polynésie française
- Arrêté n° 1244 CM du 2 septembre 2015 portant modification des règles de gouvernance de l'Office des postes et télécommunications

Nomination du directeur

- Arrêté n° 46 CM du 18 janvier 2024 portant nomination de Mme Hinatevahinetureiariki Delva en qualité de directrice générale de l'Office des postes et télécommunications

Modifications réglementaires intervenues en 2025

- Arrêté n° 735 CM du 2 juin 2025 portant modification de l'article A.312-1 du code des postes et télécommunications

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, des postes et télécommunications (MEF).

Présentation générale et attributions

L'établissement public Office des postes et télécommunications et ses filiales constituent un groupe public qui a pour mission d'assurer l'exploitation du service postal, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication.

Il peut également développer des activités visant la valorisation de son patrimoine foncier, et notamment réaliser des installations de production d'énergie renouvelable en vue de la vente de l'énergie produite.

Pour l'exercice des missions énoncées au premier alinéa comme pour les activités complémentaires ou connexes à celles-ci et pour la valorisation de son patrimoine foncier, l'établissement public Office des postes et télécommunications peut créer des filiales au sens de l'article L. 233-1 du code du commerce.

L'Office des postes et télécommunications est le groupe public chargé d'exécuter les missions de service public et d'intérêt général suivantes :

- Le service public du courrier, dans les conditions définies par le code des postes et télécommunications et le cahier des charges associé ;
- Le service public des télécommunications, dans les conditions définies par le code des postes et télécommunications et le cahier des charges associé ;
- La contribution, par son réseau de points de contact, à l'aménagement et au développement du territoire ;
- La fourniture de services financiers dans le cadre de l'inclusion financière postale.

L'établissement public Office des postes et télécommunications définit les principes généraux et assure la coordination, la cohérence et le pilotage du groupe public dans les domaines suivants :

- La stratégie ;
- Les schémas directeurs ;
- La maîtrise des risques et le dispositif global de contrôle interne ;
- La supervision et la performance des filiales ;
- La mise en cohérence de l'unité économique et financière ;
- Les ressources humaines.

L'établissement public Office des postes et télécommunications exerce également des fonctions mutualisées au bénéfice des composantes du groupe public pour ce qui concerne la formation, les inspections, la paie et les achats centralisés.

Situation budgétaire et financière au 31 décembre 2025

Compte financier provisoire

Intitulé	Section I - Fonctionnement	Section II - Opérations en capital	Total
Recettes	5 468 390 000 FCFP	-	5 468 390 000 FCFP

Dont subventions reçues de la Polynésie française	1 800 000 000 FCFP	-	1 800 000 000 FCFP
Dépenses	6 372 467 000 FCFP	-	6 372 467 000 FCFP
Résultats	- 904 077 000 FCFP	-	- 904 077 000 FCFP
Montant du fonds de roulement	- En valeur : 5 333 000 000 FCFP - En nombre de jours : 320 jours environ		

Bilan social de l'établissement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Montant total des traitements de base	582 892 000 FCFP
Montant total des charges sociales	264 767 000 FCFP
Montant total des heures supplémentaires	8 296 000 FCFP
Montant total des avantages et indemnités accordées aux salariés	118 224 000 FCFP
Montant des dépenses de formation	60 000 000 FCFP

Nombre d'effectifs présents et payés au 31 décembre 2025

	A/CC1	B/CC2	C/CC3	D/CC4	D/CC5	Total
Stagiaire FPT	0	0	0	0		0
Titulaire FPT	0	0	0	0		0
ANFA	0	0	0	0		0
CEAPF	2	1	0	0		3
FEDA	0	0	0	0		0
ANT	0	0	0	0		0
ENIM	0	0	0	0		0
PNNIM	0	0	0	0		0
Autres	41	26	6	7		80
Total effectif	43	27	6	7	0	83
Part en %	51,94%	32,32%	7,26%	8,47%	0%	100%

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

Engagement
La finalisation de la première cartographie des risques opérationnels.
La structuration du processus de remontée des incidents opérationnels.
La participation à la construction du dispositif de contrôle interne du groupe OPT.
Les activités de contrôle interne ont été poursuivies à travers le suivi des recommandations d'audits (4 missions d'audit ont été menées à la holding en 2025) et l'accompagnement procédural des services opérationnels. Ces actions ont permis d'identifier des axes d'amélioration méthodologique pour l'évolution future du dispositif de maîtrise des risques

Au titre de la gouvernance et de l'environnement de contrôle :

▪ Référentiels :

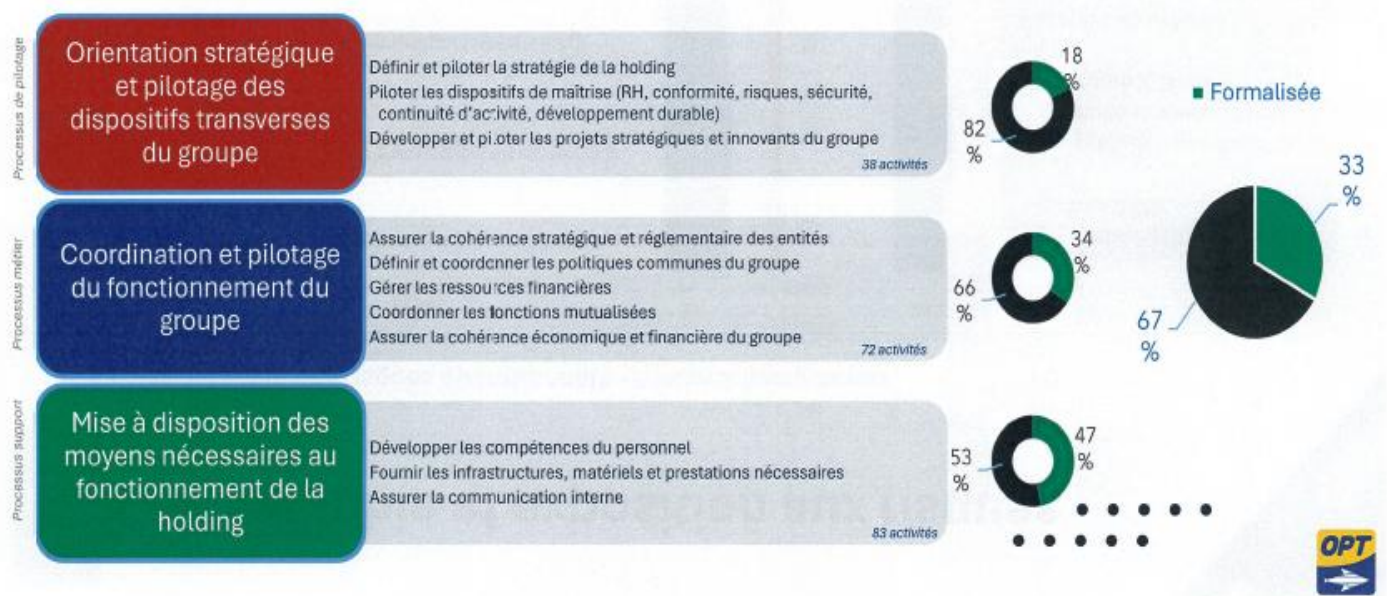
Le groupe OPT dispose des chartes et politiques suivantes :

- Règlement intérieur (04/2018)
- Politique de la sécurité des systèmes d'informations (PSSI) (08/2018)
- Politique interne de protection des données à caractère personnel (01/2020)
- PSEE (Audit interne/SSI) (08/2022)
- Charte anti-corruption (10/2025)
- Charte du contrôle interne du groupe OPT (12/2025)

▪ Culture du risque :

Sessions de sensibilisation et formations sont prévues en 2026.

▪ Corpus procédural : 193 procédures inventoriées



Bilan 2025 :

L'année 2025 a été marquée par des avancées structurantes dans le développement du dispositif de contrôle interne de la holding, ainsi que dans la contribution aux travaux du DCI Groupe. Les nouvelles orientations de la feuille de route du DCI Groupe, communiquées en cours d'année, ont été intégrées au dispositif de contrôle de la holding, impliquant une adaptation et une restructuration des priorités.

Les travaux ont porté principalement sur la finalisation de la première cartographie des risques opérationnels, la structuration du processus de remontée des incidents, opérationnels, et la participation à la construction du dispositif de contrôle interne du groupe OPT (feuille de route, référentiels et indicateurs).

Parallèlement, les activités de contrôle interne ont été poursuivies à travers le suivi des recommandations d'audit et l'accompagnement procédural des services opérationnels. Ces actions ont également permis d'identifier des axes d'amélioration méthodologique pour l'évolution future du dispositif.

Dans cette dynamique, 2025 constitue une étape clé de structuration et de consolidation, sur laquelle s'appuieront les chantiers à poursuivre en 2026.

Perspectives 2026 :

En 2026, les priorités du DCI de la holding porteront notamment sur la finalisation des travaux de traitement des risques, le déploiement des contrôles de niveau 2, ainsi que la finalisation et le déploiement du processus de remontée et de traitement des incidents opérationnels.

Parallèlement, la holding jouera un double rôle dans l'application de la feuille de route DCI Groupe :

- ▶ **Pilotage de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'ensemble des entités (holding incluse), via :**
 - La diffusion du kit méthodologique,
 - L'élaboration de la cartographie des risques consolidées,
 - La formation et la sensibilisation des équipes,
 - Le suivi des risques prioritaires,
 - Les dispositifs spécifiques (RGPD, anticorruption, PCA, qualité),
 - Et le suivi des indicateurs KPI/KRI.
- ▶ **Mise en application de ces mêmes orientations.**

Cela permet à la holding d'aligner ses priorités avec celles du Groupe tout en consolidant le pilotage de ses risques et pratiques internes.

3.6.3.8 Office polynésien de l'habitat (OPH)



Adresse géographique du siège	Rue Afarerii, Pirae, Tahiti
Adresse postale	BP 1705 – 98713 Papeete
Téléphone	40 46 36 36
Courriel	dg@oph.pf
Site internet	www.oph.pf